

Voeu	Voeu	Voeu
DPT	GEO&	ETAB
ZRD	COM §	
	ZRE	

			ZRE	
classe normale: 7 points par échelon acquis au 31 août 2012 par promotior ou au 1er septembre 2012 par reclassement, hors classe: 49 points forfaitaires + 7 points par échelon, classe exceptionnelle: 77 points + 7 points par échelon (98 points max) 21 points forfaitaires pour les 1 ^{er} , 2 ^{ème} , 3 ^{ème} échelons. Pour les stagiaires précédemment titulaires d'un corps de fonctionnaires, nor reclassés à la date de stagiarisation, l'échelon à prendre en compte est celu acquis dans le grade précédent, sous réserve que l'arrêté justificatif du classement soit joint à la demande de mutation.		Sur tout type de vœux		
Ancienneté de poste	 ⇒ 10 points /an + 90 pts par tranche de 4 ans ⇒ stagiaires en situation : bonification forfaitaire de 10 pts ⇒ 10 points de SNA immédiatement accompli avant une première affectation 	Sur tout type de vœux		
Stagiaires Et ex IUFM			Sur tout type de vœux	
Stagiaires Ex non titulaire	Non cumulable avec les 50 pts dits IUFM Condition: avoir un an d'activité à temps complet au cours des 2 dernières années scolaires	100 pts	50 pts	
Stagiaires :	ex titulaire d'un corps autre que personnel enseignant (Pts sur le DPT d'origine professionnelle) ex titulaire dans l'éducation ne pouvant être maintenu sur son poste (Pts sur le DPT d'origine professionnelle)	1000 pts		
SITUATIONS FAMI	LIALES (DATE DE PRISE EN COMPTE DES SITUATIONS 1er septembre 2012)			
Rapprochement conjoints	 ⇒ Le 1^{er} vœu département doit correspondre à la résidence profession- nelle ou privée du conjoint (si affectation dans une académie limitrophe, le 1^{er} vœu départemental deman- dé sera le plus proche de la résidence professionnelle ou privée du conjoint). Idem pour vœu infra départemental. 	150.2 pts	50.2 pts	
Enfant (pour le R.C	⇒ 75 pts par enfant de moins de 20 ans au 1/09/2013 (certificats de grossesse jusqu'au 01/02/13)	oui	oui	
Séparation (uniquement si RC Stagiaires concern par l'année en cou	és ⇒ 3 annee : 300 points	oui		
Mutation simultanée entre conjoints		110 pts	40 pts	
Résidence de l'enfant	Bonification forfaitaire y compris stagiaires (enfants de moins de 20 ans au 01/09/2013)	150 pts	150 pts	
Sortie d'APV	5 ans : 8 ans :	120 pts 150 pts	120 150 pts	25 40 pts



Le **Service Public** au **coeur**



Voeu Voeu Voeu DPT GEO& ETAB COM

Demande d'APV				200 pts
TZR	Bonification pour mobilité disciplinaire (au moins 1 mois d'exercice entre le 1/09/09 et le 31/03/10)	50 pts	50 pts	50 pts
Stabilisation TZR	Vœu dpt correspondant à la ZR de nomination à titre définitif. Etablissement ECLAIR demandé Etablissement ECLAIR où le TZR a effectué au moins 1/2 service (2012/13)	140 pts 80 pts 200 pts		
Ancienneté de poste pour les TZR	Ancienneté dans le poste : 1an 10pts, 2ans 20pts, 3 ans et + 120pts (ETB) 130 (COM) 150 (GEO et DPT et ZR) 5 ans 150pts forfaitaires 6 ans 200 pts	oui	oui	oui

CAS PARTICULIERS:					
Réintégration	 ⇒ Après détachement, disponibilité, réadaptation, du privé, emploi fonctionnel, affectation dans le privé, enseignement supérieur sollicitant l'académie origine. (points attribués sur le département d'origine) ⇒ Réintégration après CLD ou après disponibilité d'office pour raisons 	1000 Pts	1000	1000	
	 ⇒ Refinegration après CED du après disponibilité d'office pour faisons de santé. ⇒ Sorties de poste adapté (COM, GEO et départemental correspondant à l'ancienne nomination définitive.) 	Pts 1000 pts	Pts 1000 pts	pts	
Personnels Handicapés	Les dossiers sont examinés au cas par cas pour certains vœux pour l'attri- bution de la priorité : 3000 pts ou 1000 pts				
Mesures de carte scolaire portant sur des titulaires en Établissement	 ⇒ Sur vœu ETB de la Mesure de Carte Scolaire, ⇒ Sur la commune sur le même type d'établissement ⇒ Sur la commune (de l'ancien ETB), DPT (de l'ancien ETB) enfin ZRE (de l'ancien ETB). 	1500 pts	1500 pts 1500 pts	2000 pts	
Bonification lycée pour agrégé	Bonification sur les vœux portant uniquement sur les lycées (pour les disciplines enseignées en lycée et collège)	150 pts	150 pts	100 pts	
Changement de discipline	$1^{\text{\`ere}}$ nomination dans la nouvelle discipline (pour le dpt de l'ancienne affectation	1000 pts			
Sportifs de haut niveau	50 points par an (maximum de 4 années consécutives).	50 pts			
Référents ambition réussite	Pour 4 ans au 01/09/2013 Non cumulé avec APV, sortie ECLAIR et MCS sur le vœu COM.	400	400		
Etablissements ECLAIR	3 ans dans le poste au 01/09/2013. Non cumulable ni avec bonif carte scolaire, ni avec sortie APV sur vœux com. (Le rectorat annonce que c'est la dernière année)		300		



Le Service Public au coeur